



Communiqué de presse

De l'éthique dans l'économie

Une filière coton bio et équitable entre la Bretagne et l'Afrique de l'Ouest

(Rennes, jeudi 18 septembre 2008) - En décembre, plus de 1 000 T de coton bio-équitable en provenance du Mali et du Burkina-Faso viendront approvisionner, en matière première de qualité, la filière textile bretonne. Cette récolte 2008 est le premier résultat d'un programme de co-développement sur 3 ans conclu entre la Bretagne et l'UEMOA*, auquel s'associent aujourd'hui 5 grandes entreprises textiles de l'ouest. Armor Lux, Ekyog, Dolmen, Fileuse d'Arvor et TDV ont signé ce jour avec Jean-Yves Le Drian, président du Conseil régional, et Alain Yvergniaux, président de la commission développement économique, une déclaration commune d'intention dans laquelle ils s'engagent à respecter les principes éthiques de ce projet.

Face à la demande croissante des consommateurs des pays du nord, les entreprises de transformation rencontrent de plus en plus de difficultés dans leurs approvisionnements en coton biologique. D'où l'idée du Conseil régional d'aider à l'organisation d'une filière d'un genre nouveau qui associe développement économique et solidarité internationale en répondant aux attentes des pays africains : « trade, not aid », « du commerce, pas d'aides ».

Du coton équitable...

En accompagnant, à hauteur de 743 000 € sur 3 ans, l'ingénierie de 5 000 cotonculteurs maliens et burkinabés, ce sont 3 000 T annuelles qui devraient être récoltées en 2010 sur 4 000 ha, par des paysans bénéficiant des pratiques du commerce équitable, tant du point de vue des conditions de travail que des revenus.

... et bio

Ces 5 000 hommes et femmes ont évolué de la culture du coton conventionnel, gros consommateur de pesticides, à celle du coton biologique qu'ils exploitent selon un mode de production respectueux de la santé humaine et de l'environnement ; une mutation qui s'est faite avec l'appui technique d'Helvétas, ONG présente de longue date en Afrique de l'Ouest.

Bien au-delà de l'effet de mode

Cette partie du continent africain, réputée pour la qualité de son coton, voit là une forte opportunité à saisir pour prendre position sur ce marché de niche, qui va bien au-delà du simple effet de mode.

Le renforcement du projet au Burkina-Faso et son extension à d'autres pays cotonniers de l'UEMOA (Sénégal et/ou Bénin) pourra être envisagée dès la campagne 2009, en fonction de financements d'autres partenaires. A l'étude également, la construction, sur place, d'un outil industriel de 1^{ère} transformation qui permette de créer de la valeur ajoutée et des emplois.

* UEMOA : Union économique et monétaire ouest africaine, présidée par le Malien Soumaïla Cissé.

Les cinq entreprises signataires

ARMOR LUX (Quimper) - Pdg : Jean Guy Le Floc'h

Armor-Lux est aujourd'hui une marque reconnue pour l'originalité de ses collections qui puisent leur inspiration dans les couleurs de la mer et les valeurs de la Bretagne (marinière, t-shirt rayé, pull marin, vareuse, ciré, caban, duffle coat...). C'est aussi une entreprise qui a fait le pari de maintenir une production française de qualité.

Reprise en 1993 par J-Guy Le Floch et Michel Guéguen, l'entreprise se dote, en 2004, d'une nouvelle usine de production à Quimper. Depuis, elle s'est engagée dans le développement durable en lançant une ligne en coton équitable labellisé Max Havelaar (100 tonnes pour 600 000 articles par an). La société a également diversifié ses activités dans le secteur du vêtement de travail : la Poste, la SNCF et Aéroports de Paris lui ont confié la fabrication des nouvelles tenues de leurs personnels, de même que la Région Bretagne pour les agents techniques des lycées. Armor-Lux c'est aujourd'hui 640 collaborateurs, 500 tonnes de coton tricotés par an dans 3 usines, 30 boutiques et des valeurs : qualité, tradition et éthique.

EKYOG (Rennes) - Pdg : Louis-Marie Vautier

Créée en 2004 par Nathalie Lebas et Louis-Marie Vautier, Ekyog est une chaîne de vêtements pour femmes et bébés 100% bio. La marque qui a ses propres collections a ouvert son premier magasin en 2005, à Rennes. Les fondateurs ont rapidement recours à la franchise avec un premier magasin franchisé en 2006. Aujourd'hui, l'enseigne compte 17 boutiques dans l'Ouest et à Londres auxquelles 150 points de vente sur le territoire.

Ekyog a fait le choix de construire un modèle industriel propre en n'utilisant que des matières écologiques. Si les premiers résultats sont encourageants, il reste encore beaucoup de travail pour répondre aux enjeux écologiques et au standard de qualité de la marque, au service d'une idée simple, celle de faire autrement dans le respect de l'homme et de son environnement.

DOLMEN (Guingamp) - Présidente : Béatrice Mabin

La société, implantée à Guingamp depuis 1922, est spécialisée dans la production, sur site, de vêtements de travail et sportswear.

Maîtrisant l'ensemble du cycle de fabrication, cette PME assure à ses produits une qualité irréprochable basée sur un contrôle rigoureux de chaque article. Au-delà, l'entreprise s'implique écologiquement dans tous ses achats et le recyclage de ses déchets.

FILEUSE d'ARVOR (Quimper) - Président : Michel Brest

Spécialisée dans les vêtements de maille, Fileuse d'Arvor est une entreprise familiale née en 1927. L'expérience et la qualité de fabrication de ses tricotés ont fait de cette société une référence au niveau national. Ce succès est dû au respect de ses valeurs premières : qualité, finition, style. Fileuse d'Arvor crée deux collections par an, représentant environ 80 modèles (pulls, vestes, chandails en tricot...) à 90 % pour la prêt-à-porter féminin.

TDV Industries (Laval) - Président : Christophe Lambert

Dans le textile depuis 1866, TDV Industries s'est implanté à Laval en 1950 pour y exercer ses 3 métiers : filature, tissage et teinture. Aujourd'hui, l'entreprise est un des plus importants fabricants européens spécialistes de tissus pour vêtements de travail et de protection.

En réalisant toute la fabrication sur un même site, de la fibre au tissu teint, apprêté et stabilisé, TDV Industries maîtrise la qualité à tous les stades de la filière. Pour l'entreprise, cette qualité réside, entre autres, dans sa volonté de garantir le caractère écologique de ses fabrications. L'ensemble de la gamme est donc certifié OEKO TEX Standard 100 Groupe II.

Un projet initié en 2006

Inventer une filière d'un genre nouveau

Ce projet de développement et de promotion d'une filière coton biologique et équitable est né en 2006 des relations de coopération économique et des liens actifs qui se sont créés entre la Région Bretagne et les pays d'Afrique de l'Ouest, membres de l'UEMOA.

Crise du coton conventionnel, forte demande des pays du nord

Ce projet économique s'appuie sur un double constat :

- **la filière « coton conventionnel »** traverse depuis plusieurs années grave une crise due à l'effondrement des cours mondiaux et à l'impact du taux de change du Franc CFA. Cette conjoncture difficile s'est traduite par une réduction drastique des revenus des cotonculteurs ;
- **le développement, dans les pays du nord, d'une forte demande** en textile biologique et/ou équitable a conduit plusieurs entreprises bretonnes à se positionner sur ce marché. Mais la demande est telle que ces acteurs régionaux éprouvent de sérieuses difficultés dans leurs approvisionnements en matière première.

Gagnant-gagnant entre sud et nord

La coopération engagée avec la Région Bretagne doit permettre le développement d'une filière d'un genre nouveau, bio et équitable, autour d'intérêts réciproques et bénéfiques à tous :

- **les 5 000 producteurs concernés** (plus 50 % de femmes), organisés en coopératives, verront leurs conditions de travail s'améliorer et leurs revenus nets augmenter (268 FCFA/kg+34 FCFA de prime équitable revenant à la coopérative de producteurs), par rapport aux revenus perçus actuellement dans la culture du coton conventionnel (160 FCFA/kg au Mali ; 145 FCFA/kg au Burkina).

La culture biologique leur garantit également un mode de production plus respectueux de la santé humaine et de l'environnement.

- **les entreprises bretonnes** intéressées par ce projet vont pouvoir sécuriser leurs approvisionnements en coton bio équitable et s'assurer d'une production réservée, garantie en qualité et quantité, alors qu'aujourd'hui, aucune production n'est disponible, les industriels anglais et suisses ayant acheté par avance les récoltes.

En échange, les entreprises s'engagent à respecter les principes du commerce équitable : juste rémunération du travail des producteurs de la zone UEMOA, respect des droits fondamentaux des personnes, préservation de l'environnement, respect du consommateur par une offre de produits de qualité.

Première étape : accompagner la structuration de l'offre en Afrique

Au terme de plusieurs mois de contacts, d'expertise, d'étude technique et financière, la Commission UEMOA et la Région Bretagne ont confié à l'ONG suisse Helvétas une mission d'ingénierie pour mettre en œuvre ce projet de mutation au Mali, dans la zone dite OHVN (Office de la Haute Vallée du Niger), et au Burkina-Faso, dans la région Est (Fada N'Gourma).

L'opérateur, dont l'expertise et le professionnalisme sont reconnus en Afrique de l'Ouest, a mis en place un programme d'accompagnement et de formation sur 3 ans (2008, 2009 et 2010) destiné à faire évoluer les méthodes de travail (intrants organiques, équipements...). Au-delà des objectifs qualitatifs et quantitatifs visés, les partenariats locaux sont recherchés.

Un financement public (743 000 €) nécessaire pendant la période de mutation

Toutes les expérimentations conduites depuis quelques années, notamment au Mali, ont montré qu'un financement public était nécessaire pour permettre aux producteurs d'intégrer pleinement les nouvelles méthodes de travail. C'est pourquoi l'UEMOA (1/3) et la Région Bretagne* (2/3) apporteront leur soutien financier au projet (743 000 €) pendant les 3 années nécessaires à cette mutation, jusqu'à ce que le seuil de rentabilité et d'autonomie soit atteint.

Dès 2008, les productions seront labellisées sur la plan équitable (Flo Cert) et biologique (Eco Cert) ; en effet, le plan proposé par Helvétas porte sur des mises en culture de nouvelles terres, ce qui évite d'attendre 3 ans pour la labellisation bio.

Les niveaux de production attendus et leurs impacts en matière de développement des communautés villageoises sont très significatifs :

Au Mali :

- 20 villages concernés, 2 000 hectares, 3 300 producteurs ;
- 1 000 T de coton graine en 2008, 1 500 T en 2009, 2 300 T en 2010 ;
- aide financière sur 3 ans :
 - . Conseil régional de Bretagne : 382 000 €
 - . UEMOA : 218 000 €

Au Burkina-Faso :

- 10 villages concernés, 1 600 hectares, 2 000 producteurs ;
- 250 T de coton graine en 2008, 325 T en 2009, 600 T en 2010 ;
- aide financière du Conseil régional sur 3 ans : 143 000€

1 000 T de coton graine récoltés donneront 500 T de coton fibre utilisables dans l'industrie textile.

Ces prévisions sont à rapprocher de la production totale de coton bio équitable pour toute l'Afrique de l'Ouest qui a été de seulement 1 900 tonnes en 2007.

* Le Conseil régional a bénéficié sur ce projet du soutien financier du ministère des Affaires Etrangères.

Deuxième étape : organiser la demande en Bretagne

La totalité des tonnages de coton bio et équitable produits dans le cadre de ce contrat de partenariat seront réservés en priorité aux entreprises bretonnes (fabricants, distributeurs) associées au projet.

Au-delà, toutes les opportunités qui permettront de promouvoir le coton bio équitable seront explorées, notamment auprès des collectivités locales pour leurs vêtements de travail, des comités d'entreprise, des filières sportives...

Garantir la traçabilité de la filière : filature au Maroc et chez TDV à Laval

La crédibilité du projet exige que, pour toutes les étapes aval de la production (égrainage, opérations de transit, filature, tissage), il y ait totale traçabilité, transparence et cohérence. C'est ainsi que le Conseil régional de Bretagne et la Commission de l'UEMOA se sont assurés de la qualité des opérations et des différents intervenants :

- **l'égrainage** au Mali sera effectué par la **CMDT** dans son usine de Bamako, et au Burkina, par **Faso Coton** à Ouagadougou ;
- **le stockage, le dédouanement et le transit** seront assurés par la société **Reinhardt**, trader international implanté de longue date en Afrique de l'Ouest et travaillant déjà avec Helvétas ;
- **la filature** : la cohérence du projet en matière de développement durable (empreinte carbone) exige que les balles de coton ne traversent pas les mers du monde pour être filés et ne reviennent, pour confection et distribution du produit fini, en Bretagne ou en Europe. Aussi, un partenariat sera-t-il établi avec **Caulliez à Fès** (Maroc), la plus importante filature du continent africain qui travaille déjà le coton bio et équitable. L'entreprise **TDV de Laval** étant la seule entreprise en Europe intégrant filature, tissage et teinture également rompu au coton bio et équitable, sera aussi partenaire.

Troisième étape : créer un outil de transformation en Afrique

Ce projet de développement doit aussi permettre localement de capter de la valeur ajoutée et de créer des emplois, c'est pourquoi les pays de l'UEMOA doivent être présents en aval de la production et envisager la création d'un outil industriel de première transformation avec le concours des acteurs bretons.

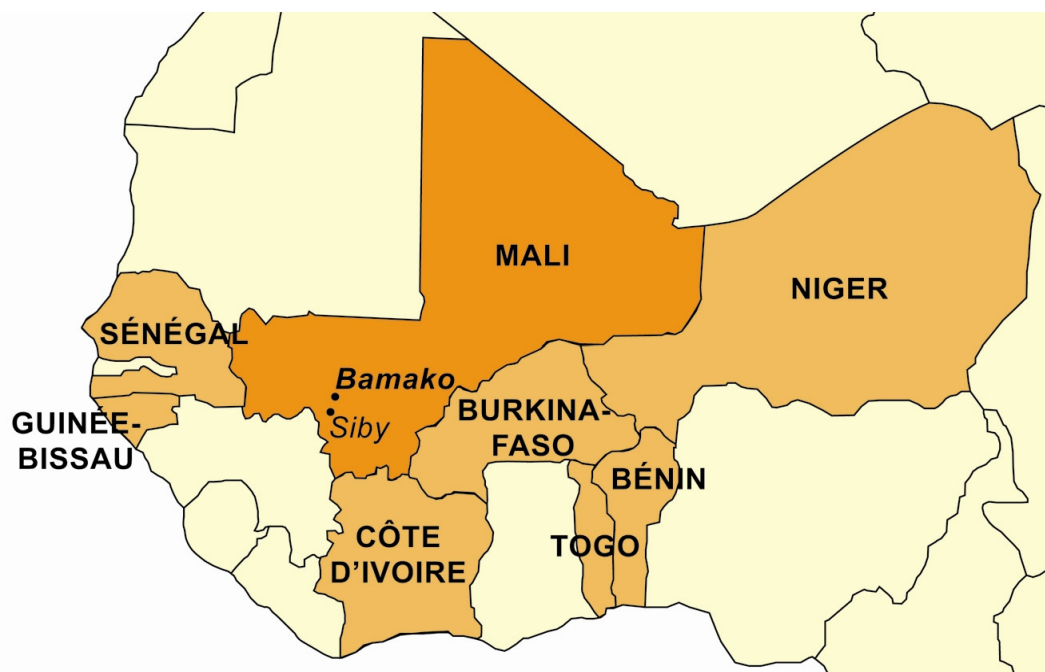
L'UEMOA

Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

- 8 pays francophones (à l'exception de la Guinée Bissau),
- une monnaie commune : le franc CFA,
- 75 millions d'habitants.

Fondée en 1994, l'UEMOA reprend les objectifs et l'organisation politique et institutionnelle de l'Union Européenne (qui soutient fortement l'UEMOA).

Le président de sa commission est Soumaïla CISSE, ancien ministre des finances du Mali.



Les premiers contacts entre la Bretagne et l'UEMOA se sont faits début 2006, via Bretagne International et par l'intermédiaire de Kofi Yamgnane.

Dès l'été 2006, Soumaïla Cissé, sensible à la démarche bretonne, s'est déclaré ouvert à des formes originales de coopération économique entre des entreprises bretonnes et les pays de son Union, dans une logique de flux commerciaux, porteurs de développement mutuel, et dans le respect des travailleurs africains.

C'est dans ce contexte que Bretagne International a organisé, début 2007, puis début 2008, deux missions économiques auxquelles ont participé 15 puis 25 chefs d'entreprises, la première au Burkina Faso, Togo et Bénin, la deuxième au Mali et au Sénégal.

En janvier 2009, le tour de l'UEMOA francophone s'achèvera avec une mission au Niger et en Côte d'Ivoire.

Helvétas

L'expertise d'une ONG bien implantée en Afrique

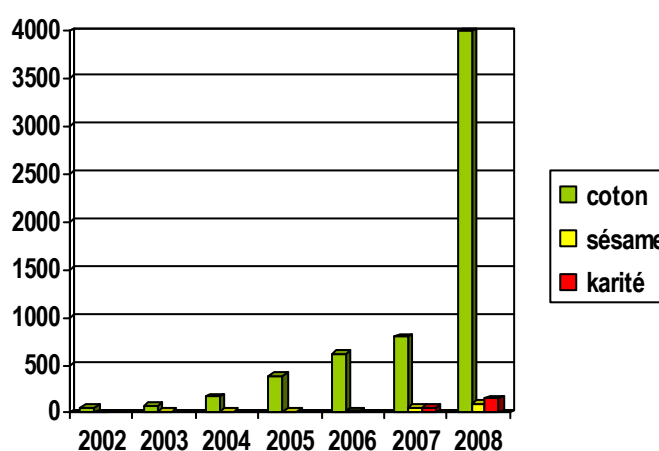
Créée en 1955, Helvétas est la première organisation privée suisse de coopération au développement comprenant près de 43.000 membres et 40.000 donateurs. Dans plus de 20 pays partenaires (Afrique, Asie, Amérique Latine), elle emploie environ 50 experts européens et près de 400 collaborateurs locaux.

En Afrique, elle est principalement basée au Mali et au Burkina-Faso où elle développe et accompagne techniquement, autour d'une vision fondée sur une société équitable, des projets de développement et de coopération décentralisée.

1998 : premiers essais en coton biologique

Helvétas a démarré les premiers essais de coton biologique en 1998 au Mali. Après 4 ans d'expérimentation en station puis en milieu paysan, la phase de production a commencé en 2002 au Sud du Mali, pour augmenter (de 50 à 800 tonnes) jusqu'en 2007.

A partir de 2004, le coton a obtenu la double certification biologique et équitable (FLO).



En plus des cultures vivrières (maïs, sorgho, arachide) cultivées en mode biologique, deux autres filières d'exportation, bio et équitables, ont été développées, le sésame et le karité.

Devant la demande exponentielle du marché en coton biologique et équitable et l'accord conclu entre la Région Bretagne et l'UEMOA, le programme de promotion du coton biologique et équitable au Mali a pu s'engager, à partir de 2008, dans une nouvelle dynamique permettant un changement d'échelle de production dans la région de Koulikoro (plus de 4 000 producteurs concernés).

Avec l'appui de deux opérateurs, l'OHVN et le Mobiom

Au Mali, Helvétas s'appuie sur 2 grands opérateurs indépendants pour planifier et contrôler la production de coton biologique et équitable sur les 3 prochaines années :

- l'OHVN (Office de la Haute Vallée du Niger), établissement public administratif sous la tutelle du Ministère du Développement Rural, qui apporte son appui aux organisations coopératives en assurant une fonction d'encadrement agricole : approvisionnement en intrants, accès aux crédits agricoles et conseil aux exploitations ;
- le Mobiom (Mouvement biologique malien) qui fédère les coopératives et se charge du contrôle interne des certifications biologique et équitable.

Les producteurs jouent également un rôle prédominant dans le dispositif puisque des postes d'animateurs coopératifs et d'animateurs villageois, indemnisés, complètent le système durant les 3 ans du programme.